

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# L'OBSERVATEUR.

JOURNAL CRITIQUE.

J'observe tout ; j'apprécie le bon ; je combats le mauvais, et je dis, en riant, à chacun la vérité.

VOL. II.

QUEBEC, MERCREDI 11 MAI, 1859.

No. 4.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

## L'OBSERVATEUR

PARAIT

UNE FOIS PAR SEMAINE.

On s'abonne chez L. M. DARVEAU, au  
No 56, rue Richelieu, faubourg Saint-Jean,  
Québec.

L'abonnement est de cinq chelins payables  
INVARIABLEMENT d'avance.

Nous prévenons nos abonnés et le public,  
que monsieur JOSEPH LAROCHE est autorisé  
à recevoir les sommes dues à cet établisse-  
ment et d'en donner quittance.

### LES MOUTONS.

AIR: J'ai deux grands bœufs dans mon étable etc.  
Pierre Dupont.

J'ai des moutons qui sont sans laine ;  
Si vous voyiez comme ils sont bleus !  
Leur cœur est du plus pur ébène.  
A ma voix ils vont deux à deux.  
J'ai mis en eux mon espérance,  
Et sur eux seuls mon avenir.  
Ils me font bien de la dépense.  
Mais ça me plaît de les nourrir !  
Sans eux le ministère  
Serait bien vite à terre ! [verneur,  
J'aime bien le Grand Tronc et notre gou-  
Mais aux moutons je donne la primauté.

Il faut les voir tous à l'ouvrage !  
Mon troupeau dans le ratelier  
Comme cent bœufs fait du ravage !  
Turcotte me sert de limier.  
C'est par ses soins que ma houlette.  
Rencontre toujours un mouton  
Prêt à voter, sur la banquette,  
Comme les ministres diront.  
Sans eux etc.

En parlement chacun se cote.  
Selon qu'il est fin renégat  
Cannon, Dufresne, Allyn, Turcotte.  
Régient le prix en Canada  
Dès que le pouvoir nous échappe  
Les moutons nous l'offrent gaie-  
Aussitôt nous dressons la nappe  
Pour baptiser l'engagement !  
Sans eux etc.

J'ai, depuis peu, fermé boutique,  
J'ai dispersé de tous côtés,  
Pour propager ma politique,  
Mes moutons bleus si bien pensés.  
Puis à la prochaine séance  
Nous nous rejoindrons à Québec.  
Pour y partager la balance  
Et laisser là le coffre à sec.  
Sans eux etc.

### AUX INTÉRESSÉS.

Quelques uns de ceux à qui nos corres-  
pondants ont fait l'honneur d'une mention  
dans *L'Observateur* ont cru satisfaire leur  
dépôt en nous faisant des menaces ! Si ces  
individus se donnaient la peine de réfléchir  
qu'ils ont le droit de répliquer à ceux qui les  
ont critiqués, il ne tourneraient point contre  
nous leur animosité qui du reste nous émeut  
guère.

D'ailleurs la manière dont il se défendent  
prouve à l'évidence que nos correspondants  
leur ont fait sentir l'aiguillon de la vérité.  
Néanmoins ils auront toujours le même droit  
de se défendre par la même voie qu'ils ont  
été attaqués. S'ils peuvent confondre leur  
accusateurs, tant mieux ; dans le cas contraire,  
on rira encore d'avantage.

### LÉCTURE PUBLIQUE.

Hier à la Salle Jacques-Cartier, P. G.  
Huot, écuyer a donné sous le patronage de  
la section Saint-Jean, une lecture sur le  
sujet suivant: *Quelques réflexions sur l'his-  
toire du Canada depuis la conquête.* Nous  
regrettons infiniment de n'avoir pu y assis-  
ter. D'après ce qu'on nous en a dit: la so-  
rée a été attrayante.

Ajoutons que plusieurs de nos artistes  
Canadiens ont contribué à la fête.

### PROROGATION.

*Discours prononcé par le gouverneur en  
promouant le parlement.*

Messieurs les moutons de l'Assemblée Lé-  
gislative.

Quand je vous ai commandé, il y a trois  
mois de venir vous moquer du public, je  
craignais de vous voir mourir d'ennui. Je  
suis extrêmement surpris de voir que vous  
avez pu vous tirer d'embaras. Il est vrai  
que l'instinct, et que, comme l'aîne de la  
fable, quelque diable vous poussait aussi,  
vous avez trouvé sinon le chemin du de-

voir et de l'honneur, au moins, celui du  
comité de la pipe. Je vois avec plaisir  
que vous n'avez point négligé le précepte  
*in vino veritas*, et que si vous parlez la  
front souillée, vous avez au moins, la bourse  
garnie et le ventre plein. Sans parler que  
pendant les trois mois de la session vous  
n'avez jamais eu le gosier sec.

*Honi soit qui BIEN y pense.*

Puisqu'il est prouvé que vous n'avez rien  
fait de bon pour le pays, préparez vous à  
travailler pendant la prochaine session. Je  
dois vous dire que j'ai, dans la tête, pour  
soulager la misère publique, les plus beaux  
projets du monde. Depuis longtemps j'envis  
à la Chine sa muraille, et je veux renfermer  
aussi les Canadiens, mais par une clôture en  
bois à laquelle travailleront tous ceux qui  
sont sans ouvrage ! Qu'on dise maintenant  
que je ne m'occupe pas à soulager la misère  
que nous avons amenée.

Ainsi préparez vous aux travaux... sor-  
cés !

Messieurs les renards du Conseil Législatif.

Je dois vous déclarer que pour avoir osé  
vous opposer à faire de Québec, pour qua-  
tre ans, la capitale du pays, vous allez être  
privés de la charge de conseiller. Pour vous  
dédommager, la reine doit venir vous créer  
tous chevaliers sans peur et sans honneur.  
Tous ceux d'entre vous qui ne seront pas  
trouvés dignes d'être faits chevaliers seront  
pendus.

Maintenant allez-vous-en chacun chez  
vous.

Le chevalier Taché qui en rédigeant la  
*Gourrier du Canada* attire tant de grâces  
sur notre pays, trouve que les comptes pu-  
blics sont CORRECTS, et que par consé-  
quent Baby, Gauvreau et toute la clique sont  
immaculés... comme lui ? Il est certain  
que le chevalier n'a pas considéré les comp-  
tes publics au point de vue économiste mais  
au même point qu'il a fait sont quai de Ri-  
mouski qui a coûté si cher à la province !

L'élection du maire suppléant a été chau-  
dement contestée: les édiles ont été obligés  
de voter DIX HUIT FOIS avant de pouvoir  
s'entendre sur le choix d'un candidat !!  
Nous comprenons maintenant pourquoi mon-  
sieur Barthe trouve que les candidats sont  
tous deux acceptables !



UNE LEÇON D'ÉCONOMIE.

Francis Hincks qui a tant contribué à conduire le pays à la banqueroute Hincks que les ministériels d'aujourd'hui devaient censurer comme un d'ou et promener triomphalement d'un bout de la province à l'autre; Francis Hincks est venu et reparti sans tomber ni trop petite. Son triomphe a été réduit à un simple dîner que lui a offert son plus violent adversaire d'autrefois John A. McDonald.

A propos de Francis Hincks on nous a compté dernièrement, une histoire qui prouve que s'il a été prodigue des deniers canadiens il l'est très peu de ses nés.

Francis Hincks se trouvant à l'hôtel Russell demanda une voiture. On lui en procura immédiatement une à quatre roues qui le conduisit sur le Cap. Aussitôt débarqué il laissa glisser dans la main du charretier un petit quinze et trois sous de cuivre!

— Est-ce tout ce que vous me donnez, demandant le charretier?

— N'est-ce pas assez?

— Non, ce n'est que le prix d'une calèche; si vous étiez trop pauvre pour avoir un quatre roues il fallait prendre une calèche.

— Oh! vous êtes assez payé!

— Une autre fois je vous ferai payer d'avance.

Nous tenons ce fait du charretier lui-même.

— Savez-vous pourquoi je supporte monsieur Cartier? disait le gros Cimon à un électeur du comté de Châtelevoix.

— Non.

— Eh! bien c'est parce qu'il est rempli de tours. Je l'aime à la folie; il est si fin.

— Et vous vous êtes si bête!

Encore un vote perdu pour Cimon!

LES BAINS.—Monsieur H. Masse, hôtelier, au faubourg Saint-Jean, annonce ce matin la réouverture de sa maison de bain. Tout le monde comprend qu'un établissement de ce genre tenu avec ordre et propreté est un véritable bienfait pour une ville, pendant les chaleurs de la saison d'été, où l'on est le plus exposé aux maladies. Nous pouvons assurer sans crainte que monsieur Masse mérite à tous les titres l'encouragement du public. Monsieur Masse a de plus à son établissement un dépôt de la célèbre eau de Saint-Léon, dont l'efficacité est aujourd'hui universellement reconnue et appréciée. Nous ne voyons pas pourquoi le succès serait défaut à ce monsieur.

(Journal de Québec)

— Nos remerciements à qui de droit pour l'envoi des comptes du trésorier de la cité.

— La livraison de mardi du journal L'Agriculteur nous est parvenue.

Docteur Robitaille—Eh! bien chevalier, en sommes nous avec le Courrier?

Le chevalier Taché—Nous en sommes au moins difficile.

Docteur Robitaille—Je ne vous comprends pas!

Le chevalier Taché—En votre qualité de tuteur du Courrier du Canada vous devez comprendre que nous avons DIX MILLE abonnés mais que tout bien compté, il ne nous reste plus que six sous.

Le docteur Robitaille—Ah! ça chevalier, vous moquez vous de moi!

Le chevalier Taché—Pas le moins du monde.

Le docteur Robitaille—Tant mieux.

Le chevalier Taché—Tant pis viendrait au mois d'août avec l'échéance des billets du saint Courrier.

Le docteur Robitaille—Je crains beaucoup qu'à la fin la compte les amis du Courrier n'y trouvent pas leur compte!

Le chevalier Taché—Pourquoi ne donnons-nous pas une procuration aux délégués Langevin et Casault pour prélever en faveur du Courrier du Canada un emprunt sur le marché monétaire anglais? Ce serait leur donner l'occasion de faire d'une pierre deux coups.

Le docteur Robitaille—Voilà une idée rassurante. Ecrivons aux délégués.



vont, probablement, obtenir le droit d'être taxés.

Un organiste—Ah! ça, mechieu le maire, est-ce qu'on nous taxera pas, nous autres aussi?

Un violoniste—Pour avoir la droite de voter pour mechieu Langevin.

Le maire—Oui, mes amis, à mon retour d'Angleterre, on vous taxera.

On joue: Partant pour la Syrie.

Depuis que madame la Corporation a émis un nouvel ukase, les abords de l'Hôtel de Ville sont, jour et nuit, encombrés par une foule de citoyens de toutes les classes, qui veulent jouir du privilège d'être taxés. Les propriétaires d'orgues de barbarie (Barbarie) et autres musiciens ambulants

—Le *Phare des Iles*, tel est le titre d'un nouveau journal qui vient de paraître à Wattertown et qui nous a été adressé, monsieur Grandpré en est le propriétaire et monsieur C. Petit le rédacteur. Ce journal est destiné à remplacer le *Journal des Illinois*.

NOUVELLES D'EUROPE.

ANGLETERRE—Les élections sont presque terminées. En voici le résultat : ministériels 273, oppositionistes 337. Majorité pour l'opposition 109.

Sir Allan McNab, naguère premier ministre du Canada a été élu pour Brighton.

Où diable le *vieux brulé* va-t-il se nichor.

FRANCE—Aux dernières nouvelles les Autrichiens se préparaient à tomber sur le dos des Sardes par trois points différents ; d'un autre côté les Français accouraient sur le Rhin pour rosser les Autrichiens. Somme toute les soldats des deux partis sont animés du plus bel esprit de se massacrer mutuellement au son de tambour !

On parle même d'une grande bataille où les Autrichiens d'Europe ont été battus. Nous souhaitons qu'il en soit bientôt ainsi des Autrichiens du Canada.

L'Autriche—L'Autriche a envoyé un supplément de 30,000 hommes sur les bords du Tessin pendant que les troupes françaises se concentraient rapidement sur les frontières du Piémont et à Toulon.

Les fonds français sont tombés à trois par cent sous le coup de ces nouvelles et il régnait à la bourse une panique générale.

Cavalai, le commandant Autrichien, en Lombardie, a reçu ordre de présenter un ultimatum pour obtenir le désarmement et le renvoi des troupes volontaires. Si la Sardaigne refuse, la guerre sera déclarée dans un délai de trois jours. Le même jour Napoléon a tenu un Conseil de ministres, auquel ont assisté les princes Jérôme et Napoléon, en leur qualité de princes du sang. Le roi de Sardaigne en a fait autant de son côté.

On assure que la mission à Berlin de l'archiduc Albrecht d'Autriche a été couronnée du plus grand succès. Il a signé avec la Prusse une convention militaire, en vertu de laquelle cette dernière s'est engagée à envoyer sur le Rhin une armée de 28,000 sous le commandement du prince régent. Si les négociations entamées ne parviennent pas à régler les différends, cette force sera augmentée des contingents de la Bavière, forts de 60,000 hommes, pendant que les autres contingents seront prêts à prendre la campagne.

La Russie a joint la France ; et l'Angleterre reste neutre jusqu'à ce qu'elle puisse s'unir à l'Autriche.

NOUVELLES DIVERSES.

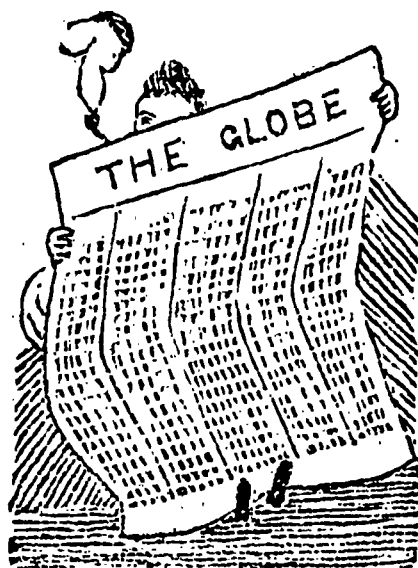
—L'honorable Louis-Joseph Papineau, l'éloquent orateur, le généreux patriote, est en ce moment à Montréal. Nous avons eu le plaisir de le voir, hier. Malgré son grand âge, il se tient toujours droit et ferme. Sa physionomie porte l'empreinte de ce noble désintéressement qui d'an me ; on s'arrête dans les rues pour le contempler et chacun se découvre respectueusement à sa vue. Ses nombreux amis apprendront avec bonheur que la santé de l'honorable monsieur Papineau s'est améliorée et qu'il paraît devoir faire encore une longue carrière.—*Pays.*

—Les honorables messieurs Lemieux, Tessier, Duchesnay, Cauchon, Bellem et messieurs Simard et Dubord sont arrivés de Toronto.—*National.*

—L'Union d'Ontariens annonce que les premiers calesaux de bois carrés viennent d'entrer dans la baie.—*Idem.*

—Son honneur le maire Laagey in est de retour de Toronto, et notre confrère de la *Gazette* annonce qu'il doit s'embarquer samedi prochain pour se rendre en Angleterre.—*Idem.*

—Notre confrère du *Herald* annonce que monsieur W. Smith O'Brien, dont le nom est presque universellement connu, est arrivé à Montréal samedi dernier à sept heures et demie du soir, et qu'il y a rencontré une réception chaleureuse.—*Idem.*



CORRESPONDANCE.

Monsieur le rédacteur,

Voici le portrait d'un grand personnage qui se déclare partout en présence des intéressés, le protecteur des petites feuilles et qui en arrière leur donne un coup de pied de l'Ane de la fable. Si je l'ai fait représenter avec *Le Globe* pour d'ancien, c'est qu'il prétend avoir seul propagé le *Globe* à Québec.

Moustique.

MINUTES ET DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ

DES

COMPTES PUBLICS.

Suite

6 avril 1859.

P. Gauvreau continue à être interrogé. (Par monsieur, Simard.)

Question 64—Étiez-vous chargé par le département des Travaux Publics du paiement des travaux faits sous votre surveillance dans le golfe Saint-Laurent pendant les années 1854, 1855, 1856 et 1857?—*Réponse.* Non.

(Par monsieur, Dubord.)

Question 65—Les paiements n'étaient-ils pas fait sur un certificat signé par vous?—*Réponse.* Je ne connais rien à ce sujet. Je sais que c'était sur l'information que j'avais coutume de donner au département que l'argent était payé aux contracteurs.

(Par le président.)

Question 67—Sans des informations définitives, par quel moyen êtes-vous arrivé à la proportion à charger pour le phare de Belle-Ile?—*Réponse.* Après avoir établi le nombre de goëlettes expédiées en 1854, 1855, 1856, et 1857, je l'ai divisé de la manière qu'il appert dans le compte.

(Par monsieur Dubord.)

Question 69—Prétendez-vous que par une proportion (moyenne) toutes les sommes chargées par les goëlettes sont justes et que la province n'a point perdu par ce calcul?—*Réponse.* Oui, je le crois.

Question 70—Comment se fait-il que dans le compte il y a la somme de £100 pour une goëlette?—*Réponse.* Si l'y a £100 pour une goëlette, c'est que j'avais lieu de croire que ça valait £100, de même que j'ai pu avoir raison de croire qu'une autre goëlette estimée £33, ne valait pas plus.

(Par monsieur Simard.)

Question 71—N'êtes-vous pas en société avec messieurs Chinic, Simard et Méthot pour la vente du ciment?—Non.

Question 72—Avez-vous intérêt dans la vente de ce ciment?—*Réponse.* Oui, je suis intéressé dans la vente du ciment vendu par la société Chinic, Simard et Méthot.

7 avril 1859.

(Par monsieur Dubord.)

Question 73—Au compte de qui messieurs Chinic, Simard et Méthot vendent-ils le ciment, et à quel prix? Le vendent-ils au prix courant, et le manufacturent-ils pour vous?

—*Réponse.* Je ne sais à quel prix ils le vendent, mais je sais qu'ils me rendent compte de la vente à raison de dix chelins par quart. Je crois qu'ils le vendent au prix courant, et ils le manufacturent pour moi.

(Par monsieur White.)

*Question 82.*— Quel sont les dimensions du phare de Belle-Isle? —*Réponse.* La tour a 21 pieds de diamètre à sa base, sa hauteur est de 50 pieds, et les murs ont une épaisseur d'environ 5 pieds. Il y a aussi auprès une maison de 50 pieds de front sur 21 1/2 pieds de profondeur; avec un passage couvert de 16 pieds carrés conduisant de la maison à la tour.

*Question 83.*— Quelle quantité de bardeaux faudrait-il pour couvrir la toiture? —*Réponse.* Entre 20,000 à 30,000.

*Question 84.*— Comment se fait-il que vous avez certifié que 50,000 bardeaux ont été employés pour cette ouvrage? —*Réponse.* La raison pour laquelle une aussi grande quantité de bardeaux fut chargée dans les estimés pour Belle-Isle fut que la quantité nécessaire fut envoyée quatre fois; et la raison qui me fit certifier deux fois le montant fut que j'avais moi-même pris le contracteur d'envoyer une goëlette, aussitôt que possible, avant la débacle des glaces dans le détroit, vu que j'étais inquiet sur le sort des hommes. Bien qu'il fut un grand risque à toute saison; le contracteur consentit. Cette goëlette arriva à son bord 20,000 briques et 30,000 bardeaux et fut complètement perdue vis-à-vis Belle-Isle. C'est pourquoi, comme le contracteur avait envoyé cette goëlette par mon ordre, à une saison aussi défavorable, je crus qu'il ne devait point perdre ces briques et ces bardeaux. Ceci arriva au commencement de juin 1856.

*Question 86.*— Dans l'item de \$9,761 élargé dans le compte pour l'ouvrage prétendu fait pendant l'année 1854 pour construire le phare de Belle-Isle, vous avez dit qu'aucun ouvrage n'avait été fait pendant cette année là, sur quelle autorité avez-vous certifié les réclamations pour gages d'ouvriers pour 88 jours, et six charges de goëlettes pour cet ouvrage? —*Réponse.* J'ai certifié ces dépenses parcequ'elles avaient été encourues expressément pour le phare de Belle-Isle, et qu'il avait été impossible d'accoster là. La durée du voyage de Québec à Forteau dépend de la saison et du vent. Ça dure environ six semaines.

(Par monsieur Dubord.)

*Question 88.*— Comment savez-vous que le phare de Belle-Isle a été payé suivant votre mesurage de l'ouvrage, et non pas selon les comptes rendus s'élevant à £19,784 7s 5d? —*Réponse.* Si le phare de Belle-Isle a été payé selon les comptes fournis, il l'a été suivant mon mesurage qui était

annexé au compte des détails.

8 avril 1859.

(Par monsieur Simard.)

*Question 105.*— Était-il nécessaire de construire des chemins pour porter les matériaux et les provisions sur les plateaux; si oui, à quelles places, et étaient-ils d'une nature à nécessiter beaucoup de travail et de dépense? —*Réponse.* Un chemin de 27 acres qui doit avoir coûté une somme énorme et qui doit avoir absorbé tout le montant mentionné dans les estimés tout en déduisant le prix payé pour les goëlettes et les matériaux depuis le 12 mai 1855 jusqu'au 12 juillet 1856 (l'hiver inclu) a été construit à Belle-Isle. Durant tout ce temps les hommes ont été employés au chemin et à bâtir des bâtisses temporaires.

*Question 108.*— La construction des bâtisses temporaires à Belle-Isle a-t-elle été coûteuse? Veuillez dire pour quelles raisons? —*Réponse.* Oui, dispendieuse. Pour construire les bâtisses temporaires il fut nécessaire d'employer les matériaux expédiés aux phares, tels que la brique et le ciment. Une pouidière fut aussi construite. Comme il peut être vu par les comptes j'allouai £50 pour les matériaux ainsi employés. Le contracteur fut obligé d'envoyer d'autres matériaux pour remplacer ceux qui étaient employés.

*Question 109.*— Comment avez-vous pu estimer la quantité et la valeur des matériaux employés dans la construction des travaux à Belle-Isle, tel que la peinture, le fer, acier, le plomb etc.? —*Réponse.* Par les comptes rendus et qui sont devant le comité. Quand je croyais ces comptes justes je les acceptais, mais quand je les croyais erronés je les réduisais selon mon jugement, comme j'ai fait, par exemple, à l'égard de l'acier chargé pour Belle-Isle et mentionné dans les estimés. Ce montant montre que le contracteur paya £70 pour l'acier envoyé à Belle-Isle, néanmoins, je crus à propos de ne lui allouer que £20. La poudre était payée 1s et je n'allouai que 10c. Une grande quantité de peinture fut aussi envoyée, mais il n'en fut payé que cinq barils, qui furent employés dans les joints de la pierre de taille et pour la peindre.

*Question 117.*— N'avez-vous pas dit que vous ne pouviez point certifier les comptes des phares, que vous aviez reçu l'ordre des officiers du gouvernement de les certifier, et que sur votre refus de le faire, monsieur Baby vint à Toronto et vous apporta l'ordre de les certifier? —*Réponse.* Non, jamais, et je n'ai jamais parlé de cela à qui que ce soit. Monsieur Baby ne m'a jamais apporté ni de Toronto ni d'ailleurs un tel ordre de faire une telle chose.

A continuer.

ANNONCES

AVIS AU PUBLIC

MAISON DE BAINS

Le Soussigné à l'honneur d'informer ses amis et le public, qu'il est maintenant prêt à donner des BAINS CHAUDS et FROIDS à la demande de ceux qui voudront bien lui accorder leur patronage; et l'établissement sera ouvert tous les jours depuis cinq heures du matin.

H. MASSE,

Hôtelier.

11 mai 1859.

DEPOT

Des Baux Minérales de Saint-Léon.

Le Soussigné informe qu'il a pris des engagements avec Madame CAMPBELL, propriétaire de la Source Minérale de Saint-Léon. Cette Eau célèbre et si bien recommandable, mérite l'attention du public. Le soussigné la vendra au Galon; au Pot, à la Pinte, et à la Bouteille.

H. MASSE,

Hôtelier.

11 mai, 1859.

PENSION PRIVÉE. Deux ou trois personnes

pourront au 1er mai prochain se procurer une pension chez une famille privée demeurant rue Saint-Valier. Termes faciles. S'adresser à ce bureau.

27 avril 1859.

A VENDRE.

Un emplacement de 40 pieds de largeur sur 60 de profondeur avec une maison en bois, à une étage, située faubourg Saint-Roch, rue Saint-Antoine numéro 62. Aussi une boutique de boulanger en pierre à deux étages; le tout en bon état. Conditions faciles. S'adresser sur les lieux au propriétaire

N. MINOURA.

3 novembre, 1858.

SERVANTE DEMANDEE.

Une servante trouvera de l'emploi chez une famille canadienne. S'adresser à ce bureau.

27 avril, 1859.

A LOUER.

UNE MAISON en pierre à deux étages, située sur le côté nord de la rue Saint-Valier, No 90. S'adresser à L. M. DUBREAU, notaire, faubourg Saint-Jean, No 58, ou au soussigné rue Saint-Valier No 90.

EVARISTE MARCEAU.

Québec 15 février 1859.

L. M. DUBREAU, PROPRIÉTAIRE ET RÉDACTEUR.